



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 février 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 26 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 19 février 2001

**Pré Leroy - Réhabilitation des pavillons et aménagement de la  
presqu'île : avenants aux marchés de travaux**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D2010772001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2001**

**Bâtiments**

**Pré Leroy - Réhabilitation des pavillons et aménagement de la  
presqu'île : avenants aux marchés de travaux**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale et avis de la Commission d'Appel d'Offres,

En raison des difficultés à attribuer les marchés aux entreprises, les ordres de services pour la réhabilitation des pavillons et l'aménagement de la presqu'île de Pré Leroy n'ont pu être donnés que le 19 Mai 2000.

Le délai réglementaire d'un mois de préparation des travaux et les congés d'été n'ont pas permis de réaliser tous les travaux d'aménagements extérieurs et de clos et couvert des pavillons avant les intempéries exceptionnelles d'Octobre à Décembre 2000 qui ont rendu l'accès à la presqu'île impraticable.

Pour cette raison, je vous propose de prolonger le délais de réalisation des travaux de 3 mois ce qui portera le délais global à 11 mois.

Par ailleurs des adaptations mineures au programme initial s'avèrent nécessaires pour tenir compte de l'état des lieux au moment des travaux et améliorer la qualité du projet en particulier au niveau de l'allée centrale.

Ces adaptations techniques et architecturales au projet initial entraînent l'établissement d'avenants conformément aux règles applicables aux marchés de travaux.

Les travaux supplémentaires et en moins se traduisent par une augmentation globale de 79.829,96 F soit 1,42 %

Le détail par lot des travaux supplémentaires et en moins est le suivant :

Lots	Entreprise	Marché initial H.T.	Avenant H.T.	Nouveau montant H.T.	%
1 - Voiries - réseaux divers	Naudon	634 710,00 F	39 909,00 F	674 619,00 F	6,29%
2 - Abattage	EIVE	138 450,00 F	- 9 500,00 F	128 950,00 F	-6,86%
3 - Jeux Sols amortissants	PRO URBA	359 342,00 F		359 342,00 F	0,00%
4 - Aménage. paysagers	Pépinières Chambeau	522 123,50 F		522 123,50 F	0,00%
5 - Fondations spéciales	Fertex	82 960,00 F		82 960,00 F	0,00%
6 - Gros œuvre	Troubat	599 973,88 F	9 082,66 F	609 056,54 F	1,51%
7 et 8 - Oss.Métal toile inox Oss. Métal passerelle	Robin	1 131 232,32 F	11 010,00 F	1 142 242,32 F	0,97%
9 - Couverture-bardage	Robin	394 490,00 F	18 746,00 F	413 236,00 F	4,75%
10 - Serrurerie-miroiterie	Piteau	357 586,00 F	4 582,30 F	362 168,30 F	1,28%
11 - Menuiseries -cloisons- plafonds-carrelage	AOCM	330 160,00 F	5 000,00 F	335 160,00 F	1,51%
12 - Peintures	Rouvel	172 059,95 F		172 059,95 F	0,00%
13 - Plomberie sanitaires	Courrée	76 576,00 F		76 576,00 F	0,00%
14 - Chauffage-VMC	Courrée	62 116,00 F		62 116,00 F	0,00%
15 - Electricité	Mainguy	583 640,00 F	1 000,00 F	584 640,00 F	0,17%
16 - Sanitaires publics	Plante systèmes	170 000,00 F		170 000,00 F	0,00%
TOTAL		5 615 419,65 F	79 829,96 F	5 695 249,61 F	1,42%

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits à inscrire au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux marchés de travaux,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les dits avenants.

## LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)